

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Blanc
 Prénoms Jean Marie Joseph
 Grade 2^e classe
 Corps 24^e B. Chasseurs
 N° Matricule. { 6043 au Corps. — Cl. 1914
 { 1314 au Recrutement d'Amey
 Mort pour la France le 27 décembre 1915
 à Bussang (Vosges)
 Genre de mort suites de blessures
 Né le 20 août 1894
 à St Paul Département (Savoie)
 Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon).
 à défaut rue et N°.
 Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le 13 février 1916
 à St Paul (H^e Savoie)
 N° du registre d'état civil
 531-708-1031. [20434.]

n° 54



BLANC Jean Marie Joseph
dit Les Becs
domicilié: Les Crêtes

Lieu d'inhumation:

département: Vosges

commune: EPINAL

lieu: Nécropole Nationale « EPINAL »

Tombe: tombe individuelle 1270

Seize jours, mil neuf cent seize, à cinq heures du soir, nous François Bourquier, marié et officier de l'état civil de la commune de Saint-Paul, arrondissement de Thionville, département de la Haute-Savoie, avons procédé à la transcription de l'acte de décès de Jean Marie Joseph dit Les Becs, qui nous a été transmis par M. le Maire de la commune et qui nous est parvenu le jour à onze heures du matin.

Le vingt-sept décembre mil neuf cent seize, quinze à sept heures du matin, étant à Bussang, acte des décès de Jean Marie Joseph Blanc, soldat de deuxième classe au vingt-neuvième bataillon de chasseurs, cinquième compagnie, immatriculé sous le n° quatre mille trois cent trois, né le vingt-sept mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à Saint-Paul, canton d'Essian, département de la Haute-Savoie, domicilié en dernier lieu à Saint-Paul, canton d'Essian, département de la Haute-Savoie, décédé. Mort pour la France, à domicile à Bussang, canton du Thillot, département des Vosges, le vingt est décédé sept du mois de décembre, à sept heures du matin, des suites de blessures reçues sur le champ de bataille, fils mil neuf cent seize, de Joseph et de Marie Josephine de Colomb, sur la déclaration de domiciliés à Saint-Paul, canton d'Essian, département de la Haute-Savoie. Ce militaire, conformément à l'article 47 du code civil nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assurés de la réalité du décès. Lectures faites, ont signé avec nous Oreste par nous Léon Virendel, officier d'administration, de troisième, gestionnaire, Officier de l'Etat civil sur la déclaration de Maurice Hemy, trente-huit ans, caporal infirmier et de Emile Baret, vingt-deux ans infirmier. Témoins qui ont signé après lecture avec nous

Les Déclarants. L'Officier de l'Etat Civil, de St Paul

Bourquier

Transcription
 90
 DÉCÈS
 de
 Blanc Jean
 Marie Joseph
 Mort pour la France